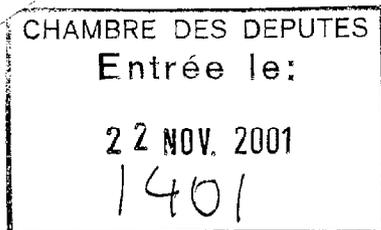


# Question parlementaire N° 1401 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo

Monsieur Jean Spautz  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg



Luxembourg, le 22 novembre 2001

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Selon une étude récente sur la disponibilité et l'évolution du secteur de l'immobilier d'entreprise (bureaux) quelque 1,9 millions de m<sup>2</sup> se concentrent à Luxembourg-ville et dans les environs directs de la capitale.

La création de nouvelles surfaces autour de l'agglomération de Luxembourg-ville reste très importante.

J'aimerais dès lors savoir de Monsieur le Ministre, quelle est actuellement la surface de bureaux dans les autres régions du pays.

La concentration actuelle des surfaces bureaux autour de la capitale est-elle compatible avec les objectifs de l'aménagement du territoire et de la décentralisation annoncée par le Gouvernement?

Le Gouvernement a-t-il abandonné l'idée d'implanter les nouveaux bureaux de CLEARSTREAM au sud du pays ?

Quels sont actuellement les projets d'envergure prévus dans les autres régions du pays et par quels voies et moyens le Gouvernement entend-il réaliser ses objectifs de décentralisation dans le domaine des services ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Mars di Bartolomeo  
député



MINISTÈRE D'ÉTAT  
LE MINISTRE AUX  
RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

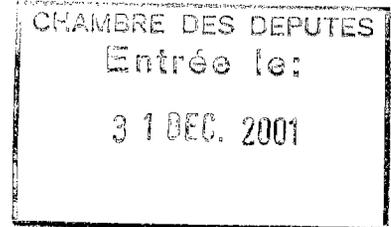
SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Personne en charge du dossier:  
Sandy Poiré  
☎ 478 - 2956

Luxembourg, le 28 décembre 2001

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés

Luxembourg



Réf.: 2001 - 2002 / 1401 - 02

**Objet:** Réponse à la question parlementaire n° 1401 du 22 novembre 2001  
de Monsieur le Député Mars di Bartolomeo.

Monsieur le Président,

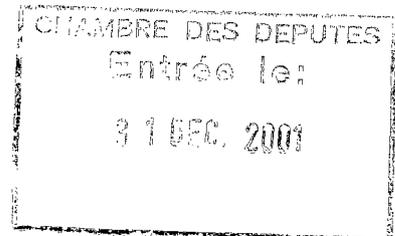
J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe **la réponse de Monsieur le Ministre de l'Intérieur** à la question parlementaire sous objet, concernant l'évolution du secteur de l'immobilier d'entreprise.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

Daniel Andrich  
Conseiller de Gouvernement 1<sup>re</sup> classe

Luxembourg, le 17 décembre 2001



**Réponse à la question parlementaire n° 1401 de Monsieur le député Mars di Bartolomeo  
au sujet de la politique de décentralisation annoncée par le Gouvernement**

J'ignore la fiabilité des chiffres de l'étude invoquée par Monsieur le Député, chiffres qui n'engagent que leurs auteurs. Il est vrai cependant que la création de nouvelles surfaces autour de la Luxembourg-ville reste importante.

Comme il n'existe pas de cadastre ou d'inventaire de surfaces de bureaux disponibles sur le territoire luxembourgeois, je ne saurais avancer des chiffres exacts sur le poids relatif de surfaces en bureaux dans la région Centre par rapport aux autres régions du pays.

En tout cas la concentration actuelle des surfaces de bureaux autour de la capitale n'est pas compatible avec les objectifs politiques de l'aménagement du territoire et de la politique de décentralisation annoncée par le Gouvernement tels que ceux-ci sont définis dans le nouveau projet de programme directeur et qui consistent à maintenir un équipement satisfaisant dans les régions périphériques, à promouvoir les système des centres de développement et d'attraction par le lancement d'une politique active de décentralisation et à orienter la répartition de la population résidente actuelle et future en fonction de ce système.

Je voudrais finalement signaler que le Gouvernement n'a pas abandonné l'idée d'implanter de nouveaux bureaux dans d'autres régions que la région Centre. A l'heure actuelle, il n'existe cependant aucun moyen, ni contraignant, ni incitateur, pour diriger une entreprise de services dans telle ou telle région, les décisions d'implantation incombant en dernier lieu aux chefs d'entreprise.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Wolter".

Michel Wolter  
Ministre de l'Intérieur